



La prochaine séance **ordinaire** du conseil municipal de Bromont se tiendra à l'hôtel de ville situé au 88, boulevard de Bromont, le **lundi 6 mars à 19 h 00** (ouverture des portes à 18 h 45).

L'inscription est facultative, mais la Ville se réserve le droit de limiter le nombre de participants sur place sur la base du premier arrivé.

Les citoyens admis à l'hôtel de ville doivent suivre la consigne de désinfection des mains à l'entrée. La santé publique recommande le port du masque dans les endroits publics achalandés.

### **Webdiffusion**

Les séances du conseil municipal sont diffusées en direct sur :

- la page Facebook de la Ville : [www.facebook.com/VilleBromont](http://www.facebook.com/VilleBromont)
- la chaîne YouTube de la Ville : [www.youtube.com/user/villedebromont](http://www.youtube.com/user/villedebromont)

Elles peuvent également être visionnées en différé à l'adresse suivante : [www.bromont.net/administration-municipale/proces-verbaux/](http://www.bromont.net/administration-municipale/proces-verbaux/) dans les jours suivant la séance.

### **Périodes de questions** | Afin de permettre à tous de s'adresser au conseil, une règle de cinq (5) minutes par personne pour poser une question est en vigueur.

Les personnes présentes peuvent poser des questions aux élus lors de la:

- 1<sup>ère</sup> période de questions (d'une durée de 30 minutes); celle-ci suit immédiatement l'ouverture de l'assemblée. Les questions doivent porter sur un sujet à l'ordre du jour.
- 2<sup>e</sup> période de questions (d'une durée de 30 minutes), à la fin de la séance.

Les gens souhaitant poser une question aux élus, mais, qui ne peuvent être présents lors de la séance peuvent le faire :

- en acheminant leur question à [greffe@bromont.com](mailto:greffe@bromont.com) jusqu'à 15h le jour de la séance. Si votre question porte sur un point à l'ordre du jour, il est important de l'indiquer. Toutes les coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone) doivent être inscrites dans le courriel afin que nous puissions vous contacter s'il y a lieu.

### **Dépôt de pétition**

Tout citoyen souhaitant déposer une pétition doit se présenter lors d'une séance du conseil pour déposer celle-ci.

Afin que le dépôt de pétition soit inscrit à l'ordre du jour, une copie de celle-ci doit être acheminée par courriel à [greffe@bromont.com](mailto:greffe@bromont.com) ou acheminée à l'hôtel de ville à l'attention du Service du greffe | Séance du conseil, avant 15h00 le mercredi précédant la séance.



**ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6  
MARS 2023, À 19H00**

- 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 2. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**
  - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du 6 février 2023
- 4. AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**
  - 4.1 Appui à la MRC des Maskoutains - Assurabilité des bâtiments patrimoniaux
- 5. RÈGLEMENTS**
  - 5.1 Avis de motion et dépôt du projet de Règlement 1031-24-2023 modifiant le Règlement 1031-2016, tel qu'amendé, relatif à la circulation et au stationnement
  - 5.2 Avis de motion et dépôt du projet de Règlement 1047-01-2023 Modifiant le règlement de démolition 1047-2017, afin d'ajouter des critères d'évaluation pour les immeubles patrimoniaux et modifier les dispositions pénales
  - 5.3 Avis de motion et dépôt du projet de Règlement 1131-2023 abrogeant le Règlement 1053-2017 relativement au programme d'aide sous forme de crédit de taxes dans le secteur industriel de la Ville de Bromont
  - 5.4 Adoption du Règlement 1037-30-2022 modifiant le Règlement de zonage 1037-2017, tel qu'amendé, afin d'ajouter la nouvelle catégorie d'établissement d'hébergement touristique « Établissement de résidence principale » à la définition d'hébergement léger
  - 5.5 Adoption du Règlement 1111-01-2023 modifiant certaines dispositions du Règlement 1111-2022 sur les nuisances
  - 5.6 Adoption du Règlement 1128-2023 établissant le programme de restauration des bâtiments de l'inventaire du patrimoine bâti de la Ville de Bromont
  - 5.7 Adoption du Règlement 1129-2023 établissant le programme d'accessibilité universelle des commerces
  - 5.8 Adoption du Règlement 1130-2023 décrétant des dépenses en immobilisations de 4 865 000 \$ et un emprunt de 4 865 000 \$
- 6. AFFAIRES COURANTES**
  - 6.1 FINANCES ET TRÉSORERIE**
    - 6.1.1 Adoption de la liste des déboursés au 28 février 2023
    - 6.1.2 Acceptation du budget révisé (2022) de l'Office d'habitation de Brome-Missisquoi
    - 6.1.3 Adoption des prévisions budgétaires (2023) de l'Office d'habitation de Brome-Missisquoi



6.1.4 Appropriation d'un montant à l'excédent de fonctionnement non affecté pour le financement d'activités de fonctionnement 2022 reporté à l'exercice financier 2023

## **6.2 TRAVAUX PUBLICS**

6.2.1 Aucun

## **6.3 SERVICES TECHNIQUES**

6.3.1 Demande d'aide financière au Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable

6.3.2 Amendement au protocole d'entente P2022-SAM-51 relatif à l'installation de luminaires Photinus - Quartier Samara

6.3.3 Engagement - Permission de voirie pour ouverture d'une nouvelle rue - Projet OM Bromont

6.3.4 Intervention à la modification de l'assiette d'une servitude de passage réciproque affectant une partie des lots 2 591 244 et 2 591 247, cadastre officiel du Québec, circonscription foncière de Shefford, rue Shefford

6.3.5 Achat des lots 6 542 019 et 6 542 020 et établissement d'une servitude d'aqueduc affectant une partie du lot 6 542 021, cadastre officiel du Québec, circonscription foncière de Brome, route Pierre-Laporte, à l'intersection avec la rue du Diamant

6.3.6 Établissement d'une servitude d'aqueduc affectant une partie du lot 6 465 544, cadastre officiel du Québec, circonscription foncière de Brome, rue Unifix

6.3.7 Établissement de servitudes d'égout sanitaire et d'aqueduc affectant des parties du lot 6 304 016, cadastre officiel du Québec, circonscription foncière de Brome, rue de Soulanges

6.3.8 Renonciation de la servitude de passage et d'infrastructures publiques publiée au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Shefford sous le numéro 420 971, affectant les lots 3 398 233 et 5 846 053, cadastre officiel du Québec, circonscription foncière de Shefford, rue de Joliette

## **6.4 LOISIRS, SPORTS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE**

6.4.1 Approbation de la programmation amendée 2023 des événements du Service des loisirs, des sports, de la culture et de la vie communautaire sur le territoire de la Ville de Bromont

6.4.2 Autorisation de participation au comité de travail de la Table de développement des communautés locales du pôle Bromont-Brigham

6.4.3 Approbation de signature d'une convention entre la Ville de Bromont et la Société de gestion de la Banque de titres de langue française pour le renouvellement de l'abonnement à Memento pour les années 2023-2024.

6.4.4 Nomination des membres du comité de pilotage de la Politique familiale et Municipalité amie des aînés



## **6.5 SÉCURITÉ PUBLIQUE**

- 6.5.1 Adoption du rapport annuel 2022 an 6 - Schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie

## **6.6 GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES**

- 6.6.1 Autorisation du paiement d'un avenant à Germain Lapalme & Fils inc. au contrat initial pour la réfection de sections de conduites du boulevard Pierre-Laporte du contrat initial (077-ST-P-21)

- 6.6.2 Octroi de contrat pour les travaux de relocalisation de conduites municipales dans le stationnement P1 de BME (003-ST-P-23)

- 6.6.3 Octroi de contrat pour les services professionnels pour la surveillance des travaux d'infrastructures de la Phase 1B du projet Samara (004-ST-P-23)

- 6.6.4 Octroi de contrat pour la fourniture et chargement de granulats, de pierres concassées et d'abrasifs pour l'année 2023-2024 (013-TP-P-23)

- 6.6.5 Octroi de contrat pour la tonte de pelouse dans les parcs, îlots de verdure, espaces verts et autour des édifices publics de la Ville de Bromont (2023-2024-2025) (022-TP-P-23)

- 6.6.6 Annulation du processus d'appel d'offres pour la fourniture d'un (1) véhicule Toyota RAV4 Hybride LE AWD 2023 ou plus récent (014-TP-P-23)

- 6.6.7 Octroi de contrat en gré à gré pour l'achat d'un véhicule hybride usagé, Toyota RAV4 (070-TP-G-23)

- 6.6.8 Octroi de contrat en gré à gré pour l'achat d'un véhicule Ford Police Interceptor (067-POL-G-23)

- 6.6.9 Octroi de contrat en gré à gré pour l'achat d'un véhicule neuf, Toyota RAV4 2023 (068-POL-G-23)

- 6.6.10 Octroi de contrat en gré à gré pour la conception, plans et devis et la surveillance pour le prolongement de la piste cyclable en site propre sur la rue Gaspé entre la rue Chateauguay et la rue Yamaska (045-ST-G-23)

- 6.6.11 Octroi de contrat en gré à gré pour les travaux préparatoires de déboisement pour l'Intercepteur lot 2 (071-ST-G-23)

- 6.6.12 Octroi de contrat en gré à gré pour l'étude géotechnique et caractérisation environnementale – Parc Carrousel (072-ST-G-23)

## **6.7 URBANISME, PLANIFICATION ET DÉVELOPPEMENT DURABLE**

- 6.7.1 Dépôt de la liste des permis de construction du mois de février 2023

- 6.7.2 Adoption du procès-verbal de la séance du comité consultatif d'urbanisme du 14 février 2023

- 6.7.3 Approbation de plans en vertu du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA):

•2023-30015 : Construction d'un bâtiment accessoire agricole au 1317, chemin de Gaspé

•2023-30020: Construction d'une résidence unifamiliale isolée au 210-5, rue de Louis-Hébert



- 2023-30024 : Construction d'un garage détaché au 287, rue Shefford
  - 2023-30014 : Agrandissement d'une résidence unifamiliale isolée au 40, chemin de Lotbinière
  - 2023-30023 : Construction d'une résidence unifamiliale isolée au 58, rue Champlain
  - 2023-30026 : Agrandissement de la résidence unifamiliale isolée située au 93, rue Nicolet
- 6.7.4 2022-30271 : Demande de dérogation mineure afin de permettre l'augmentation d'une aire de déboisement d'environ 400 m<sup>2</sup> en vue de réaliser 2 projets d'agrandissement (résidence et garage détaché) malgré la norme prévue à l'article 197 du Règlement de zonage 1037-2017 au 194, rue des Irlandais, lot 2 930 684, zone P3M-04, district Lac Bromont
- 6.7.5 2022-30267 : Approbation de plans - Demande visant l'agrandissement d'une résidence unifamiliale isolée au 194, rue des Irlandais
- 6.7.6 2022-30268 : Approbation de plans - Demande visant l'agrandissement d'un garage détaché au 194, rue des Irlandais
- 6.7.7 2022-30282 : Demande de dérogation mineure afin de permettre la construction d'un garage détaché en cour avant ayant une marge avant de 9,5 m au lieu de 25 m minimum, situé dans la partie du terrain comprise entre le mur du bâtiment et la ligne de la rue, face à ce mur, et dépourvu d'une bande boisée d'une largeur minimale de 10 m entre la construction et la voie publique, tel que stipulé à l'article 106 et à la grille des spécifications, annexe C, du Règlement de zonage 1037-2017, au 808, chemin de Compton, lot 2 591 181, zone P1A-02, district Shefford
- 6.7.8 2023-30011 : Demande de dérogation mineure afin de permettre l'agrandissement d'un bâtiment principal ayant une hauteur (en mètre) supérieure à la hauteur du corps du bâtiment original (1,50 m) tel que stipulé à l'article 102 du Règlement de zonage 1037-2017, au 659, rue Shefford, lot 2 591 164, zone P5-05, district Mont-Brome
- 6.7.9 2023-30013 : Approbation de plans – Demande visant l'ajout d'une enseigne sur menu et une enseigne sur vitrage au 671, rue Shefford - Pizzeria 900 Napolitaine
- 6.7.10 2023-30018 : Demande de dérogation mineure afin de permettre l'installation de 2 enseignes murales latérales dont une qui possède une superficie maximale de 5 m<sup>2</sup> et d'une hauteur supérieure à 1,5 m, malgré les normes prévues au tableau de l'article 239 du Règlement de zonage 1037-2017, au 10, chemin de Gaspé, lot 5 477 704, zone P5-05, district Pierre-Laporte
- 6.7.11 2023-30017 : Approbation de plans – Demande visant l'installation de 4 enseignes au 10, chemin de Gaspé – La Base clinique sportive
- 6.7.12 2022-30259 : Suivi de la demande visant la construction d'une résidence unifamiliale isolée au 185, rue des Deux-Montagnes
- 6.7.13 2022-30285 et 2023-30008 : Suivi de la demande visant la construction d'un bâtiment commercial mixte comprenant 5 logements au 1393, rue Shefford
- 6.7.14 2022-30163 : PPCMOI - Demande visant la construction de 4 résidences unifamiliales dans un projet résidentiel intégré et la conservation d'un terrain de 13,3 hectares, rue des Frênes
- 6.7.15 2023-30005 : Approbation de plans – Agrandissement d'une résidence unifamiliale isolée au 701, chemin de Gaspé



- 6.7.16 Contribution pour fins de parcs, de terrains de jeux et d'espaces naturels pour l'opération cadastrale visant à subdiviser les lots 2 929 120, 2 929 125, 2 929 127 et 3 484 754 afin de créer les lots 6 563 107 à 6 563 109, boulevard de Bromont

## **6.8 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

- 6.8.1 Autorisation et soutien logistique à l'événement Festif Bromont
- 6.8.2 Autorisation et soutien logistique à l'événement Bromont Folk & Blues 2023
- 6.8.3 Soutien au projet de recherche Territoire en transformation : Accroissement démographique et augmentation de la fréquentation récréotouristique à Bromont
- 6.8.4 Achat d'unités de vélovoûte, demande de subvention auprès du Sentier Transcanadien

## **6.9 DIRECTION GÉNÉRALE**

- 6.9.1 Consentement autorisant l'implantation du service 3-1-1 pour les juridictions téléphoniques et les tours cellulaires partagées pour la municipalité de Waterloo
- 6.9.2 Renouvellement de l'entente intermunicipale concernant la gestion et les opérations de l'Alliance du corridor ferroviaire Estrie-Montérégie (ACFEM)

## **6.10 RESSOURCES HUMAINES**

- 6.10.1 Dépôt de la liste d'embauche
- 6.10.2 Nomination au poste de coordonnatrice/coordonnateur culture et vie communautaire, SLSCVC
- 6.10.3 Nomination au poste de conseillère/conseiller ressources humaines et santé et sécurité au travail, Service des ressources humaines

## **7. DÉPÔT DE DOCUMENTS ET CORRESPONDANCE**

- 7.1 Dépôt du procès-verbal de la 424e assemblée régulière du conseil d'administration de la Régie aéroportuaire régionale des Cantons de l'Est
- 7.2 Dépôt des certificats relatifs aux déroulements des procédures d'enregistrement des personnes habiles à voter pour le Règlement 1037-30-2022 modifiant le Règlement de zonage 1037-2017, tel qu'amendé, afin d'ajouter la nouvelle catégorie d'établissement d'hébergement touristique « établissement de résidence » à la définition d'hébergement léger

## **8. AFFAIRES NOUVELLES**

- 8.1 Aucun

## **9. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

## **10. LEVÉE DE LA SÉANCE**